

## Charte Formation

Cette charte décline les valeurs de l'association Appartenances dans le domaine de la formation : **le respect de l'identité et de l'altérité**, tout en mettant en valeur **les compétences et l'intégrité**.

Appartenances offre des formations de base à l'intention de personnes migrantes, ainsi que des formations dans le domaine des migrations, de l'interculturalité, du traumatisme, de la violence organisée et de l'interprétariat communautaire à l'intention des professionnel·les et des personnes intéressées. L'ensemble de ces formations vise à promouvoir l'intégration, l'égalité des chances, l'émancipation, l'autonomie et la citoyenneté. Elles fournissent en effet des outils qui facilitent la compréhension de l'environnement, l'élargissement des perspectives et le renforcement du pouvoir d'agir.

Ces formations visent encore l'approfondissement des connaissances, le renforcement des compétences et des qualifications par un processus de développement personnel, communautaire ou institutionnel.

La formation est transversale à tous les secteurs d'Appartenance et s'articule avec les autres prestations. Chaque secteur adapte son dispositif de formation aux besoins, aux caractéristiques, et au contexte des personnes et institutions concernées.

### Selon ces principes, Appartenances s'engage à :

- communiquer les objectifs généraux et pédagogiques, le programme et les modalités de chaque formation ; proposer un cadre de formation (lieu, durée, rythme, horaires, accueil des enfants, etc.) facile d'accès, convivial et adapté aux caractéristiques des participant-es ;
- proposer des approches pédagogiques participatives, favorisant la co-construction du savoir et son transfert dans la vie quotidienne ;
- prendre en compte ainsi que valoriser les acquis (connaissances, compétences et parcours) et les expériences des participant-es, favoriser leur processus d'apprentissage selon leurs spécificités et leurs besoins ;
- évaluer régulièrement la satisfaction et les apports de la formation afin d'adapter ses dispositifs au plus près des réalités ;
- évaluer annuellement l'ensemble de ses formations, leur cohérence et leur pertinence par rapport aux besoins du public concerné ;
- tenir informés le réseau, les organismes de financement et le public en général de manière précise sur ses activités et leurs modalités.

Au-delà de la transmission des connaissances, les formateurs et formatrices d'Appartenances se positionnent comme des facilitateurs et facilitatrices, des guides, au carrefour des besoins et des intérêts des participant-e-s et de la dynamique d'apprentissage dans un contexte donné.

Pour cela, elles et ils s'appuient sur leur expertise ainsi que sur le partage et la capitalisation de leurs expériences de terrain. Elles et ils peuvent bénéficier d'un soutien conceptuel et méthodologique à travers la formation continue, les supervisions et intervisions autour de leurs pratiques.

Le label eduQua permet à Appartenances d'améliorer sans cesse la qualité de ses formations.